Le Journal des décideurs

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0650/07/09/22/HAAC - N°138 du Mardi le 30 mai 2023 Prix: 300 Fcfa

Site web: www.leconomistedutogo.tg

Entretien avec Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE, Dg/BRVM

« Accompagner les PME à accéder à la bourse »

• (Page 03)

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Investissement

Le Club Afrique Développement Togo, une réalité

La Banque internationale pour l'Afrique au Togo (BIA-Togo) et le Club Afrique Développement du groupe Attijariwafa bank ... • (Page 04)

États-Unis

L'âpre bataille sur la dette se déplace au Congrès américain

Le compromis, qui vise à éviter un défaut de paiement de ... • (Page 08)

Mise en œuvre de la ZLECAF

• (Page 04)

Bénin, Burkina Faso, Niger et Togo se mettent ensemble

Afrique de l'Ouest et du Centre

10ème Conférence annuelle des Toastmasters District 94 à Lomé

Le mercredi 24 mai 2023, Rose Kayi MIVEDOR-SAMBIANI, Ministre de la Promotion ... • (Page 02)

Nigeria

Bola Tinubu entre en fonction

Bola Ahmed Tinubu, le nouveau président nigérian, a prêté serment lundi 29 mai 2023 à Abuja, succédant ainsi à Muhammadu Buhari à la tête du pays le plus peuplé d'Afrique. .. • (Pages 04)

Africa Trade Insurance

L'Angola paie 25 millions USD de frais de souscription au capital

La République d'Angola est devenue le 21ème Etat membre africain et le 1er Etat membre lusophone de l'assureur panafricain, Africa Trade ... • (Page 06)

Croix rouge togolaise

Des journalistes formés sur les gestes qui sauvent

Les hommes de médias sont formés par la croix rouge togolaise (CRT), sur les ... • (Page 11)

Cours des devises offert par L'économiste du Togo

Devise	Euro	Dollar us	Yen japonais	Livre sterling	Franc suisse	Dollar canadien	Yuan chinois	Dirham Emirats Arabes Unis
Achat	655,957	608,250	4,355	752,000	672,250	446,500	85,750	165,000
Vente	655,957	615,250	4,415	759,000	678,250	453,500	87,500	168,000

Source : BCEAO

Afrique de l'Ouest et du Centre

10ème Conférence annuelle des Toastmasters District 94 à Lomé

Le mercredi 24 mai 2023, Rose Kayi MIVEDOR-SAMBIANI, Ministre de la Promotion de l'Investissement, a présidé, la cérémonie d'ouverture de la 10ème Conférence annuelle des Toastmasters District 94 d'Afrique de l'Ouest et du Centre qui s'est tenue au centre international des conférences de Lomé sur le thème « Elargir nos horizons avec Toastmasters dans un monde en constante mutation »

• *Nicole ESSO*

Cette cérémonie, riche en couleurs, a réuni des Toastmasters venus de 15 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, et a été marquée par des allocutions diverses, des prestations de groupes folkloriques togolais et la parade des drapeaux des pays d'origine des différentes délégations. La conférence est prévue sur 04 journées. Pour les organisateurs, cette importante rencontre internationale permettra de stimuler le leadership des participants notamment des jeunes, au travers des panels, des concours de discours en anglais et français, des formations sur le leadership ainsi que des partages d'expériences. Délivrant son allocution d'ouverture Rose MIVEDOR, après avoir souhaité la bienvenue en terre togolaise aux délégations étrangères, a formulé le vœu que les échanges au cours de cette conférence soient sources d'inspiration pour plus d'innovations sociales et d'initiatives constructives pour nos pays en Afrique, compte tenu des différents enjeux auxquels nos sociétés doivent faire face. Elle a formulé le vœu que « cette rencontre soit un rendez-vous d'enrichissement pour chacun des participants et de succès pour tous ! » Le directeur du District 94, M. Gaël Ahoomey-Zunu, a invité les membres à consolider et amplifier les acquis de leurs devanciers, pour maintenir le district sur le sommet de la galaxie Toastmasters international. A cet effet, il a rappelé aux uns et aux autres, le rôle que le Toastmaster doit jouer dans sa communauté. Celui de contribuer, aux côtés des autorités, à impacter leur environnement, tout en développant une synergie d'actions devant permettre de garantir et d'élargir l'association. La présidente du comité d'organisation, Mme Naka Gnassingbé de Souza, a exprimé sa reconnaissance au président de la République, au gouvernement, aux partenaires, ainsi qu'aux autres bonnes volontés pour les soutiens multiformes, en vue de la tenue de cet événement dont le Togo s'honore d'abriter. Elle n'a pas passé sous silence les actions menées par son équipe et l'ensemble des Toastmasters pour la tenue effective de cette rencontre qui prend fin, samedi prochain. Le Toastmasters International est une association à but non lucratif dont l'objectif est d'aider ses membres à améliorer leurs compétences en communication et en leadership, par la prise de parole en public. Cette organisation de développement personnel opère au travers d'un réseau mondial de plus de 300 mille membres répartis dans plus de 14 mille 700 clubs implantés dans 144 pays et territoires. Elle est organisée en Régions et en Districts, et regroupe, à ce jour, 120 Districts. Présente au Togo depuis 2009, l'association Toastmasters international compte, aujourd'hui, 22 clubs et près de 500 membres affiliés au District 94.

AUX DÉCIDEURS...

Tinubu et la dette élevée du Nigeria

16ème président du Nigéria, Bola Ahmed Tinubu hérite d'une économie aux prises à l'inflation, le chômage chronique, l'extrême pauvreté, l'effondrement des infrastructures et l'insécurité.

Le profil de la dette du Nigeria se distingue parmi ces problèmes comme un pouce endolori. L'encours de la dette extérieure du pays - ce qu'il doit aux non-résidents - était de 41,69 milliards de dollars en 2022.
Les prêteurs multilatéraux représentaient près de la moitié de ce chiffre. Les euro-obligations représentaient environ 38 % de la dette extérieure du Nigéria. L'Exim Bank of China représentait 4,3 milliards de dollars américains, soit 86 % des 5 milliards de dollars de dette bilatérale.

L'encours de la dette publique du pays - ce que le gouvernement doit au total - était d'environ 100 milliards de dollars en 2022.
Les dettes extérieures représentent un fardeau plus lourd car elles sont libellées et remboursées en devises étrangères. Les variations des taux de change, telles que la dépréciation de la monnaie dans un pays débiteur, peuvent augmenter les paiements d'intérêts et affecter négativement le budget d'un pays. Et les taux d'intérêt peuvent augmenter.

L'économiste, Stephen Onyeiwu soutient que, même si le profil de la dette du pays devrait être une préoccupation, il ne doit pas entraver la capacité de Tinubu à revitaliser l'économie nigériane et à réduire les taux de chômage et de pauvreté.
La question la plus importante est de savoir si les niveaux d'endettement actuels sont soutenables.
Bien que les économistes utilisent divers indicateurs pour déterminer la viabilité de la dette d'un pays, deux de ces mesures sont largement utilisées. L'un des indicateurs est la dette brute en pourcentage du produit intérieur brut (également appelé ratio dette/PIB). Au Nigéria, il était de 38 % en 2022. La moyenne pour les pays d'Afrique subsaharienne était de 56 %.
Une étude de la Banque mondiale montre que la dette commence à nuire à une économie, en particulier à la croissance économique, lorsque le ratio dette/PIB dépasse 77 %. Compte tenu de ce seuil, la capacité d'endettement de l'économie nigériane est encore forte.

Des augmentations modérées et prudentes de l'encours de la dette du pays ne le pousseraient pas dans le précipice de l'insoutenabilité de la dette, du moins au cours des prochaines années. Cela ne veut pas dire que le pays doit se lancer dans une frénésie d'emprunts pour financer des projets frivoles et vaniteux. Cela signifie simplement que le niveau d'endettement actuel n'empêche pas la croissance économique, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté.
Une solution à long terme au problème de la dette du Nigeria est d'explorer de nouvelles sources de revenus. Pour changer le discours actuel sur le niveau de risque du Nigeria, l'administration Tinubu devrait introduire des politiques qui améliorent les fondamentaux économiques du Nigeria.

L'encours de la dette d'un pays n'a pas autant d'importance que la qualité de ses politiques économiques. Les politiques économiques pourraient entraîner des excédents budgétaires pouvant être utilisés pour rembourser la dette.Un point de départ consiste à investir dans le capital physique et les infrastructures (en particulier les routes et l'électricité) ; donner accès au capital aux micro, petites et moyennes entreprises ; et soutenir le développement agricole.

Il est également urgent de diversifier l'économie, de la rendre moins dépendante du pétrole et d'élargir la base de revenus très étroite du pays.
Une stratégie consiste à ressusciter les usines moribondes du Nigéria et à promouvoir les industries agro-alimentaires, afin que l'économie génère davantage de revenus à partir de sources non pétrolières pour financer les dépenses et les projets du gouvernement.

Midas Tigossou

Image du jour

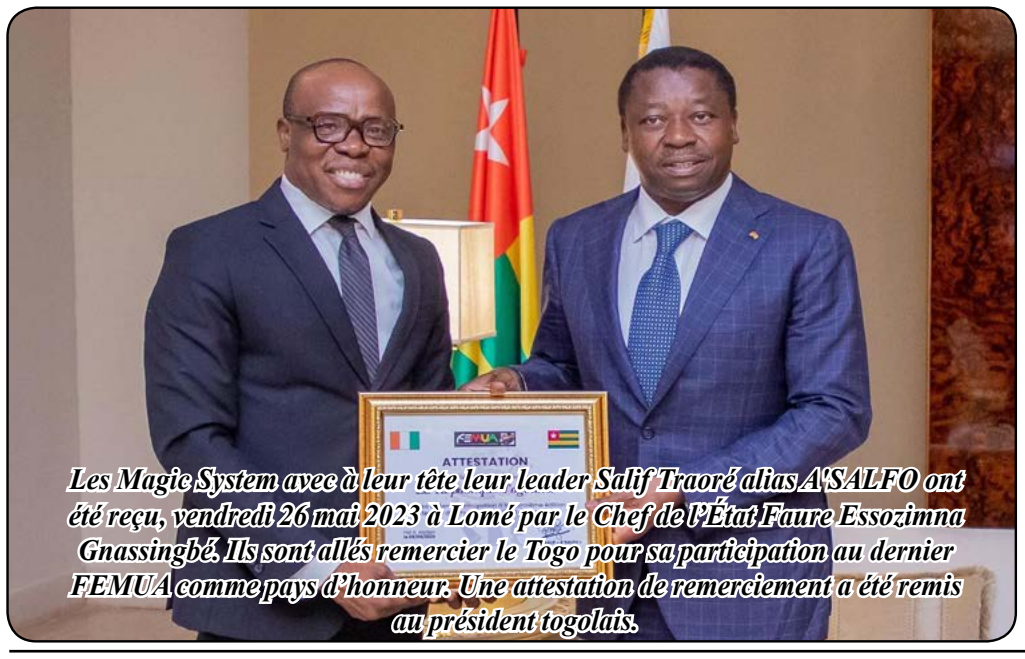

Les Magic System avec à leur tête leur leader Salif Traoré alias A'SALFO ont été reçu, vendredi 26 mai 2023 à Lomé par le Chef de l'État Faure Essozimna Gnassingbé. Ils sont allés remercier le Togo pour sa participation au dernier FEMUA comme pays d'honneur. Une attestation de remerciement a été remis au président togolais.

Le Togo en chiffres

Informations générales	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
Superficie	56 790 km²	21,7 km²	Banque mondiale, 2018
Population	8,3 millions	1 094 millions	ONU, 2020
Part de la population urbaine	42,8 %	41,4 %	ONU, 2020
Croissance démographique	2,4 %	2,6 %	ONU, 2020
Taux de fertilité	4,4 enfants par femme	4,7 enfants par femme	ONU, 2015-2020
Espérance de vie à la naissance	60,5 ans	60,5 ans	ONU, 2015-2020
Part de la population âgée de moins de 15 ans	41 %	42,7 %	ONU, 2020
Part de la population disposant de moins de 1,9 USD par jour en PPA	24,1 %	38,3 %	Banque mondiale, 2018
Taux d'alphabétisation des adultes	66,5 %	65,9 %	Banque mondiale 2019
APD par habitant	50,9 USD	49,9 USD	Banque mondiale 2019
Classement IDH 2019	167 / 189		PNUD, 2020

Entretien avec Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE, Dg / BRVM

« Accompagner les PME à accéder à la bourse »

La question du financement des PME tient à cœur aux Etat membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). Dans cet entretien, Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE, Directeur général de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) explique les initiatives entreprises pour permettre aux PME d'accéder à la BRVM.

L'Économiste : Le marché financier régional affiche aujourd'hui une évolution satisfaisante, la BRVM semble être résiliente comme toute l'Union d'ailleurs. Monsieur Aménounvé, vous êtes le Directeur Général de la BRVM, dites-nous, est-ce que la hausse des taux d'inflation et le ralentissement de la croissance n'ont pas eu d'impacts sur la BRVM ?

Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE : Merci de me recevoir sur votre plateau. Nous passons effectivement des moments difficiles sur le plan macroéconomique au niveau mondial avec, je dirai, la succession des crises que nous connaissons et l'impact de ces crises sur l'économie mondiale mais également sur les marchés des capitaux.
Effectivement, comme vous l'avez mentionné, on a atteint des niveaux record de taux d'inflation l'année dernière, ce qui a nécessité au niveau des banques centrales la prise de mesures pour pouvoir juguler cette inflation qui était trop forte. Les conséquences, c'est qu'il faut noter aussi un ralentissement de la croissance mondiale et aussi dans notre sous-région puisque suivant les prévisions, la croissance mondiale ressortirait à 3,4 % en 2022. Évidemment, quand la croissance ralentit, quand les taux sont élevés, ce n'est pas forcément une bonne nouvelle pour le marché des capitaux, puisque les entreprises seront résistantes à s'endetter à des taux élevés parce que le coût financier de l'endettement devient plus important pour elles. Le ralentissement amène les investisseurs à être inquiets, à être prudents, avant de placer leur épargne. Donc, la conséquence est que cela a induit un peu le ralentissement de la bourse. C'est ce que nous avons vu en 2022 avec l'indice mondial MSIA qui a reculé de 17% et l'indice des marchés émergents de 19 %. La BRVM a été résiliente nous avons légèrement augmenté de 0,46%, c'est déjà une bonne chose. Cela veut dire que pour l'instant chez nous les investisseurs ne sont pas inquiets et les entreprises continuent d'avoir des mentaux solides qui rassurent le marché.

Aujourd'hui les marchés financiers régionaux font face aux défis liés à l'intégration des places financières et des systèmes de paiement. Est-ce que la BRVM entend prendre des mesures pour relever ce défi ?

La BRVM fait partie intégrante du projet d'interconnexion des bourses. Que ça soit sur le plan régional, avec le Ghana et le Nigeria, que sur le plan mondial ou continental avec les autres bourses africaines. C'est un projet important pour nous et qui est structurant pour le développement des plans de capitaux mais aussi pour le développement économique de nos pays. Nous avons lancé la plateforme d'interconnexion qui permet aujourd'hui de pouvoir connecter les sept principales bourses du continent. Naturellement, il y a un certain nombre de défis à relever pour que cette interconnexion puisse produire les effets escomptés. Il s'agit donc du règlement de la question des systèmes de paiement pour que l'on puisse dénouer les transactions qui se font entre les différentes bourses et il y a aussi la question de la réglementation d'augmentation des changes pour s'assurer que tout fonctionne bien actuellement. Mais ce qui est important de relever, c'est que l'objectif de l'intégration, c'est de permettre que les entreprises puissent lever des ressources à l'échelle de l'ensemble du continent. De manière à ce que là où les ressources sont disponibles, elles puissent être accessibles pour financer les économies qui en ont besoin. Je pense que c'est un objectif noble qui rentre dans le cadre de l'intégration économique, monétaire, commerciale qui est en cours au niveau de l'Afrique.

La question du financement des PME tient à cœur aux pays de l'UEMOA. Alors la BRVM a-t-elle pris en charge cette question ?

La BRVM a commencé depuis plusieurs années à regarder comment est-ce que nous pouvons donner un accès plus facile aux PME de notre Union, aux marchés des capitaux. Nous avons dans ce cadre créé un troisième compartiment pour nos PME avec des conditions allégées d'accès à la bourse. Mais, nous avons constaté que, malheureusement, les PME ne sont pas toujours prêtes, ni outillées pour accéder aux marchés des capitaux. C'est pour ça que nous avons instauré un programme de formation. L'idée de ce programme est de préparer pendant un certain nombre d'années les PME à accéder aux marchés, les préparer sur le plan de la gouvernance, sur le plan de la production des formations financières de qualité mais également sur le plan de la vision stratégique pour un développement à long terme. C'est ce que nous avons fait avec les PME de la sous-région. Nous en avons certifié 14 et nous sommes en train de travailler avec ces PME là pour leur faciliter l'accès à la bourse. C'est un processus qui est en cours. Nous allons travailler avec d'autres PME, il y a des PME togolaises qui sont dans le programme et nous comptons poursuivre cet effort d'accompagnement au cours des années à venir pour que ces PME puissent accéder à la bourse. Il y a naturellement la question de la dette des PME, parce qu'il n'y a pas que l'ouverture du capital, donc nous sommes en train d'imaginer des mécanismes de financement par dette pour ces PME et notamment les Basket bonds et les mini bonds sur lesquels nous travaillons avec les partenaires au développement.

Quelles sont les innovations attendues à la BRVM pour les prochaines années ?

Une bourse doit continuer d'innover, nous sommes dans le processus d'innovation depuis une dizaine d'années. Aujourd'hui, nous travaillons essentiellement sur certains projets qui nous semblent être des projets structurants. Il y a d'abord la création d'un marché de dérivés pour donner des instruments de gestion de risques aux investisseurs qui veulent investir sur notre marché. Nous envisageons lancer ce marché dans un horizon de deux ans une fois que toutes les conditions seront réunies et que nous aurons sensibilisés les acteurs du marché sur la question. Nous travaillons également sur un marché de produits agricoles qui devrait non seulement voir le jour dans certains pays pilotes avec une vocation régionale que nous devons lui donner d'ici les prochaines années. Ça aussi, c'est pour permettre à l'agriculture d'être mieux financée dans nos pays. Nous avons un projet aussi qui devrait nous permettre de prendre en compte les enjeux climatiques, les enjeux de développement, les enjeux de développement social, durable. Nous travaillons au financement des obligations vertes, des obligations sociales, des obligations de la diaspora pour que notre marché puisse être dynamique et aussi offrir cette fenêtre aux investisseurs sur ces produits, qui sont extrêmement important aujourd'hui pour le développement économique et social de nos pays.

Dites-nous, est-ce que les BRVM Awards ont été un succès ici à Lomé ?

Nous avons effectivement tenu les BRVM AWARDS à Lomé. D'abord, nous nous réjouissons que les autorités togolaises au plus haut niveau aient décidé de parrainer l'événement. Nous voulons donc témoigner notre gratitude au Chef de l'État du Togo. Nous avons assisté à une belle cérémonie d'ouverture avec la présence effective de madame la première Ministre de la République Togolaise. Ça c'est déjà un soutien fort. Nous avons pu réunir des communicateurs qui ont pu animer les différents panels, les ateliers, discuté des sujets majeurs qui aujourd'hui sont des sujets qui nous préoccupent au niveau du marché et qui devraient nous permettre effectivement à travers ces discussions de dégager des pistes de solutions pour pouvoir améliorer le fonctionnement de notre marché. Maintenant la dernière partie des Awards, c'est vraiment les récompenses des meilleurs parmi des meilleurs. Nous nous en réjouissons. Je pense que c'est un succès. C'est une nouvelle expérience à renouveler et c'est aussi l'occasion quand nous allons dans un pays de faire la promotion de la bourse, d'être en contact avec les autorités, d'être en contact avec le secteur privé, pour faire en sorte qu'ensemble nous travaillons au développement de la BRVM.

La Cinquième édition de la BRVM AWARD se déroulera dans quel pays ?

On n'a pas encore pris de décision dans ce sens. Mais ce sera probablement un autre pays de la Sous-région. On a déjà fait deux fois la Côte d'Ivoire. Nous avons fait le Sénégal, nous venons de faire le Togo. Donc, nous allons aller dans un des pays qui restent dans notre Union. La Bourse ayant une vocation régionale il faut que nous puissions effectivement saisir l'occasion de ce type d'événements pour aller dans chaque pays de l'Union pour faire parler de la Bourse.

Votre mot de la fin

Nous avons connu un engouement des acteurs du marché pour l'événement. Je voudrais les remercier tous d'avoir fait le déplacement de Lomé. D'être venus assister aux conférences, aux ateliers. Je voudrais profiter de l'occasion pour exhorter encore une fois le secteur privé régional à s'intéresser davantage à la bourse pour pouvoir lever des capitaux. Je voudrais aussi saisir cette occasion pour lancer encore une fois un appel aux épargnants particuliers et institutionnels pour qu'ils regardent la bourse pour des opportunités de placement en bourse et pouvoir mieux rémunérer leur épargne.
Enfin, mes remerciements, encore une fois, aux autorités togolaises pour le soutien indéfectible que la BRVM a eu dans le cadre des Awards mais surtout pour l'hospitalité dont nous avons été l'objet à Lomé pendant ces deux jours.

Transcription : Belmondo ATIKPO

Mise en œuvre de la ZLECAF

Bénin, Burkina Faso, Niger et Togo se mettent ensemble

Une réunion des ministres du commerce et du transport du Bénin, Burkina Faso, Niger et Togo s'est tenue à Niamey le jeudi 25 mai 2023. Cette rencontre a porté sur la Déclaration quadrilatérale de convergence du cadre légal du transport routier dans le cadre de la mise en œuvre de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf).

• *Joël YANCLO*

Les travaux de cette réunion ont été marqués par une présentation des objectifs et l'état d'avancement du projet de facilitation des transports, des transits et des échanges en Afrique de l'Ouest. Aux termes des échanges, les ministres du commerce et ceux en charge du transport routier du Bénin, du Burkina Faso, du Niger et du Togo ont adopté et signé la déclaration quadrilatérale de convergence du cadre légal du transport routier dans le cadre de la mise en œuvre de la ZLECAF. Cette déclaration pose les jalons d'initiatives complémentaires, à savoir la mise en place d'une garantie douanière commune pour faciliter le transit et la libéralisation progressive du secteur des transports. Elle comprend aussi une feuille de route détaillée pour la mise en œuvre coordonnée d'actions au niveau national dans chacun des quatre pays bénéficiaires, ainsi qu'un calendrier pour la mise en œuvre de stratégie de convergence. Au terme de leurs travaux, les ministres sont allés rendre compte au Président de la République du Niger, Mohamed Bazoum. « Cette réunion ministérielle a porté sur la Déclaration quadrilatérale de convergence du cadre légal du transport routier dans le cadre de la mise en œuvre de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf) », a déclaré la ministre de l'Industrie et du Commerce du Bénin, Assouman Alimatou Shadiya, à leur sortie d'audience. « Les ports de Cotonou et de Lomé appartiennent également au Niger et au Burkina Faso », a-t-elle affirmé, soulignant qu'il est normal qu'il y ait une convergence dans la mise en œuvre des textes règlementaires dans les quatre pays. « Cela nous amène à réviser le cadre réglementaire des transports des marchandises et éventuellement des personnes afin que la facilitation des échanges permette le développement de nos pays voisins et frères », a expliqué Mme Assouman Alimatou Shadiya. « Nous avons été encouragés par SEM le Président de la République du Niger et nous avons également été instruits par ses frères, les Présidents du Bénin, du Togo et du Burkina Faso, pour pouvoir regarder dans une même direction, pour que le commerce soit vraiment une source de revenus et un pilier de développement de nos Etats », a-t-elle ajouté.

Investissement

Le Club Afrique Développement Togo, une réalité

La Banque internationale pour l'Afrique au Togo (BIA-Togo) et le Club Afrique Développement du groupe Attijariwafa bank ont lancé le jeudi 25 mai 2023 à Lomé, le Club Afrique Développement Togo. Il s'agit d'une plateforme au service des entreprises togolaises et de la promotion des opportunités d'investissement au Togo à l'échelle continentale.

• *Hélène MARTELOT*

Le lancement de cette plateforme qui vise à renforcer les corridors d'affaires fiabilisées à l'échelle africaine créée par le Club Afrique Développement, a été présidé par Kayi Mivedor, le ministre de la promotion de l'investissement. C'était en présence de Faissal Chahrour, le directeur général BIA-Togo, et de Mouna Kadiri, la Directrice Club Afrique Développement du groupe Attijariwafa bank, et plus de 200 opérateurs économiques venants d'une dizaine de pays. Cette plateforme lancée a pour objectif de contribuer à faciliter les échanges régionaux et les débats relatifs à la coopération Sud-Sud. Une contribution qui passe par la mise en relation tout en favorisant les rencontres entre opérateurs économiques, l'organisation de mission B to B et multisectorielles. Pour Mouna Kadiri, directrice du Club Afrique Développement du groupe Attijariwafa bank, il est aussi question de l'accompagnement personnalisé des investisseurs dans les territoires de présence du groupe Attijariwafa bank, ainsi que la mise à disposition d'informations à forte valeur ajoutée, et l'organisation d'évènements afin de débattre des problématiques concrètes des chefs d'entreprise en Afrique. Avec le lancement du Club Afrique Développement Togo, le secteur privé togolais devient partie prenante des communautés économiques africaines dans la construction commune du réseau d'opportunités. Le Togo rejoint à cet effet les 11 pays africains disposants d'une représentation officielle du Club Afrique Développement. L'initiative est qualifiée d'honorable par la ministre togolaise chargé de l'investissement, Kayi Mivedor, en raison de son objectif de promouvoir la croissance économique inclusive et durable du Togo. « Le Club Afrique Développement-Togo est opportun. Car il contribuera à créer et accélérer la création de synergie entre le secteur privé et le secteur public pour des partenariats stratégiques pour le pays. Cette initiative vient renforcer le dynamisme de développement et d'attraction de l'investissement du Togo », a déclaré Mme Mivedor. D'après le directeur général de BIA-Togo, Faissal Chahrour, le choix est porté sur le Togo parce que le pays dispose d'un potentiel agricole important avec des terres fertiles, et un climat propice à la production de plusieurs cultures. « En investissant dans ce secteur, nous participons au développement de cette chaîne de valeur et au développement économique du pays. Membre de l'UEMOA, de la CEDEAO et du Commonwealth, le pays offre un cadre régional et international favorable et une plus grande intégration économique et une opportunité dans les affaires étrangères encore plus élargie », a expliqué M. Chahrour. Les activités ont porté sur le thème : « Togo, hub régional : Les opportunités d'investissement ». Elles ont été marquées par deux panels portant sur « agro-industrie : des champs d'investissements immenses », et « infrastructures et équipements : défis et opportunités ». Selon les données, la dynamique « Afrique Développement » a concerné depuis sa création en 2010 plus de 20 mille entreprises de 40 pays du continent et des pays partenaires. Elle a généré plus de 25 500 rendez-vous d'affaires dans des secteurs majeurs pour la construction du continent à l'instar de l'Agro-industrie, les Bâtiments et Travaux Publics (BTP), les énergies, et les télécommunications.

Nigeria

Bola Tinubu entre en fonction

Bola Ahmed Tinubu, le nouveau président nigérian, a prêté serment lundi 29 mai 2023 à Abuja, succédant ainsi à Muhammadu Buhari à la tête du pays le plus peuplé d'Afrique. Faure Gnassigbé, le chef de l'Etat togolais, à la cérémonie d'investiture.

• *Wilson LAWSON*

En tant que président de la République fédérale du Nigeria, je m'acquitterai de mes devoirs et de mes fonctions honnêtement, au mieux de mes capacités, fidèlement et conformément à la Constitution », a déclaré M. Tinubu devant le président de la Cour suprême Olukayode Ariwoola lors de sa cérémonie d'investiture. Plusieurs dirigeants d'Afrique ont pris part à la prestation de serment, suivie de parades et de manifestations festives. Occasion, pour le chef de l'État, Faure Gnassingbé de réitérer à son nouvel homologue nigérian ses félicitations et sa disponibilité à poursuivre les relations de coopération entre Lomé et Abuja, pour le renforcement de l'intégration sous-régionale et la promotion de la paix et de la stabilité. Membres fondateurs de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Togo et le Nigéria entretiennent d'excellentes relations aux plans bilatéral et communautaire. Ancien gouverneur de Lagos, le centre économique du Nigeria, Bola Tinubu, 71 ans, succède au président Muhammadu Buhari à la tête d'un pays qui, d'ici 2050, devrait devenir la troisième nation la plus peuplée du monde, à égalité avec les États-Unis, après l'Inde et la Chine. Il a promis de s'appuyer sur les efforts de Buhari pour apporter des dividendes démocratiques aux citoyens dans un pays où les crises sécuritaires meurtrières, la pauvreté généralisée et la faim ont laissé beaucoup de gens frustrés et en colère. Alors que son élection est toujours contestée devant les tribunaux par les partis d'opposition et par de nombreux jeunes Nigérians, M. Tinubu s'est également engagé à réunifier le pays. Son manifeste "d'espoir renouvelé" donne la priorité à la création d'un nombre suffisant d'emplois et à l'augmentation de la production locale de biens, à l'investissement dans l'agriculture et les infrastructures publiques, à la création d'opportunités économiques pour les plus pauvres et les plus vulnérables, ainsi qu'à la mise en place d'une meilleure architecture de sécurité nationale pour lutter contre toutes les formes d'insécurité.

Appel à manifestation d'intérêt pour l'appui à la mise en œuvre de réformes pour améliorer l'environnement institutionnel des villes et collectivités territoriales en Afrique

1. Contexte et justification de l'Appel à Manifestation d'Intérêt
Depuis 2012, CGLU Afrique publie tous les trois ans, en collaboration avec Cities Alliance, un rapport triennal intitulé "Évaluer l'environnement institutionnel des villes et collectivités territoriales en Afrique". Ce rapport est diffusé à l'occasion des Sommets Africités (2012, 2015, 2018, 2021).

Ce rapport classe les pays africains suivant 12 indicateurs pour apprécier la favorabilité de l'environnement institutionnel créé par l'État aux initiatives et actions des villes et collectivités territoriales.

Pour évaluer cet environnement, les 12 indicateurs sont les suivants :

1. Les dispositions du cadre constitutionnel
2. Les dispositions du cadre législatif
3. Les dispositions concernant la gouvernance territoriale
4. Les dispositions concernant les transferts financiers de l'État aux collectivités territoriales
5. Les dispositions concernant les ressources propres des collectivités territoriales
6. Les dispositions concernant le renforcement des capacités des collectivités territoriales
7. Les dispositions concernant la transparence dans le fonctionnement et la gestion des collectivités territoriales
8. Les dispositions concernant la participation citoyenne
9. Les dispositions concernant la performance des collectivités territoriales
10. L'existence ou non d'une stratégie nationale en matière de gestion de l'urbanisation
11. La prise en compte des femmes dans la gouvernance locale
12. L'implication ou non des collectivités territoriales dans la lutte contre le changement climatique.

Chaque indicateur fait l'objet d'une notation de 1 à 4. Une note synthétique sur 48 est ensuite établie, qui permet de classer les pays africains en 4 classes de couleur :

1. Vert (note supérieure ou égale à 36) : pays qui présentent l'environnement le plus favorable à l'action des villes et collectivités territoriales suivant les standards retenus.
Afrique du Sud; Ouganda; Maroc; Tanzanie

2. Jaune (note inférieure à 36 et supérieure ou égale à 30) : pays dont l'environnement est plutôt favorable à l'action des villes et collectivités territoriales, mais dont certains éléments doivent être améliorés.
Kenya ; Zimbabwe; Rwanda; Sénégal; Maurice; Ghana; Burundi; Zambie

3. Orange (note inférieure à 30 et supérieure ou égale à 24) : pays dont les avancées vers un environnement favorable aux villes et collectivités territoriales nécessitent d'importants efforts de réformes.
Cameroun ; Bénin; Sierra Leone; Burkina Faso; Madagascar; Tunisie; Malawi; Namibie; Eswatini; Mali; Niger; Cap-Vert; Nigéria; Togo; Djibouti; Gabon; Mauritanie; Botswana; Côte d'Ivoire; Éthiopie; Tchad; Mozambique.

4. Rouge (note inférieure à 24): pays dont l'environnement est globalement défavorable à l'action des villes et collectivités territoriales.
Seychelles ; Angola; Lesotho; Gambie; Comores; Algérie; Guinée-Conakry; Sao Tome et Principe; Érythrée; République Démocratique du Congo; Libéria; Sud Soudan; Guinée Équatoriale; Égypte; Centrafrique; Soudan; Guinée-Bissau; Somalie.

Chaque pays fait l'objet d'une fiche où est justifiée sa note synthétique et où figurent des propositions de réformes dont la mise en œuvre devrait avoir pour résultat l'amélioration de son classement par rapport à l'environnement institutionnel mis en place en faveur des villes et collectivités territoriales.

2. Présentation de l'appel à manifestation d'intérêt
Le présent appel à manifestation d'intérêt est lancé à l'endroit des associations nationales et des gouvernements nationaux des pays d'Afrique classés dans les couleurs Orange et Rouge qui souhaitent bénéficier d'un appui de CGLU Afrique pour mettre en œuvre les réformes nécessaires à l'amélioration de l'environnement institutionnel des villes et collectivités territoriales.

L'accompagnement de CGLU Afrique va se traduire dans les actions suivantes :
- Mobilisation d'experts nationaux pour conduire les études nécessaires à la préparation d'un dialogue structuré entre acteurs de la décentralisation aux niveaux national et local

- Organisation et modération d'ateliers et séminaires dans le cadre du dialogue structuré en vue de définir une feuille de route partagée par l'ensemble des acteurs sur la mise en œuvre des réformes proposées

- Assistance technique pour la conduite du processus de mise en œuvre concrète des actions retenues par la feuille de route des réformes

- Capitalisation et diffusion des résultats des actions retenues dans la feuille de route des réformes.

Le candidat, gouvernement ou association nationale, doit de son côté assumer les responsabilités suivantes :

- Désignation du point focal qui sera le référent et la personne de contact avec CGLU Afrique (nom et détails à joindre au dossier de candidature)

- Mise à disposition de locaux de travail équipés et de moyens de transport sur place pour les ateliers et séminaires et prise en charge les éventuels frais d'hébergement et de séjour des participants aux ateliers et séminaires

- Elaboration et mise en œuvre de la stratégie et des actions de communication

- Réalisation des actions retenues dans la feuille de route des réformes en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés et les éventuels financements.

3. Réponse à l'appel à manifestation d'intérêt
Le présent appel à manifestation d'intérêt est lancé pour sélectionner 10 pays africains (2 pays par région africaine) dont le gouvernement ou l'association nationale souhaite bénéficier d'une assistance technique de CGLU Afrique pour mettre en œuvre les réformes de l'environnement institutionnel des collectivités territoriales au cours des années 2023 et 2024.

L'appel est officiellement ouvert le 08 mars 2023 et sera clos le 08 juillet 2023.

La sélection des pays se fera sur la base du critère premier candidat/ premier servi.

Pour faire acte de candidature, le gouvernement ou l'association nationale doit présenter les documents suivants :

- Lettre d'engagement signée par le Ministre en charge des collectivités locales et/ou de la décentralisation du pays candidat dans le cas où c'est l'Association qui présente la candidature ;

- Lettre d'engagement signée par le Président de l'Association nationale des Collectivités locales du pays candidat ;

- Désignation d'un point focal chargé d'être le point de référence pour l'intervention

Ces documents doivent être envoyés au Secrétariat Général de CGLU Afrique, par :

E-mail, à : secretariat@uclga.org ;
copies à: fyatta@uclga.org; szeroil@uclga.org ; ehajar@uclga.org
Adresse postale, à : Secrétariat Général de CGLU Afrique,
22 Rue Essaadyine, Hassan, 10020, Rabat, Maroc

Africa Trade Insurance

L'Angola paie 25 millions USD de frais de souscription au capital

La République d'Angola est devenue le 21ème Etat membre africain et le 1er Etat membre lusophone de l'assureur panafricain, Africa Trade Insurance Agency - ATI, après avoir versé un capital de 25 millions de dollars.

● *Nicole ESSO*

L'adhésion a été financée par les ressources du Trésor national angolais et les recettes du projet phare de l'eau BITA - un investissement public stratégique pour la construction d'infrastructures de traitement, d'approvisionnement et de stockage d'eau potable qui bénéficiera à 2,5 millions de personnes en Angola. Se félicitant de l'adhésion de l'Angola, Manuel Moses, directeur général de l'ATI, a noté que le pays démontrait son engagement à diversifier son économie grâce aux solutions d'atténuation des risques commerciaux et d'investissement de l'ATI. "Nous sommes heureux de soutenir l'Angola dans sa quête de diversification économique et de devenir une puissance agricole sur le continent africain. L'adhésion de l'Angola arrive à point nommé, car les services d'atténuation des risques et de rehaussement de crédit d'ATI serviront de catalyseur pour renforcer et diversifier l'économie angolaise, en soutenant à la fois l'augmentation des investissements, des exportations et du commerce dans le cadre continental africain de l'AfCFTA", a déclaré M. Manuel. Dans le cadre de cette structure innovante de financement mixte et de garantie unique en son genre, la République d'Angola - ainsi que les prêteurs couverts par l'ATI dans le cadre de la transaction - ont accepté que l'utilisation du produit du prêt syndiqué comprenne également le financement de l'adhésion de l'Angola à l'ATI. ATI a fourni une garantie et un soutien d'assurance pour cette facilité partiellement garantie par la Banque mondiale au gouvernement de l'Angola pour l'expansion et l'amélioration du service d'approvisionnement en eau dans les zones urbaines et périurbaines de Luanda.

Exposition actuelle

L'exposition brute d'ATI en Angola, le plus grand pays d'Afrique australe, s'élève actuellement à 467 millions d'USD, principalement dans les secteurs de la construction, de l'énergie et du gaz, du commerce et du transport, de l'approvisionnement en eau et du commerce de gros et de détail, avec des transactions d'une valeur de 1,4 milliard d'USD. "Cette évolution a été rendue possible grâce au mandat panafricain de l'ATI qui permet à l'organisation de couvrir les transactions en Angola et au-delà, même si l'ATI n'en est pas membre. Maintenant que l'Angola est un actionnaire à part entière de l'ATI, le pays peut accéder à davantage de solutions de garantie de l'ATI afin d'attirer plus d'investissements étrangers directs et de stimuler son commerce intérieur et extérieur dans la région", a expliqué M. Manual. L'économie angolaise est principalement tirée par son secteur pétrolier, mais le pays cherche à poursuivre de nouveaux modèles de croissance pour la diversification économique à travers le secteur agricole et le développement du secteur privé. Avec le soutien de l'ATI, l'Angola est sur la voie de la consolidation fiscale, de la gestion de son plafond d'endettement, de l'augmentation des investissements publics et privés, afin de reprendre la courbe ascendante d'une croissance économique durable et inclusive, ainsi que du développement humain. L'ATI est passée d'une petite start-up africaine en 2001 à une institution panafricaine présente dans toute l'Afrique et ayant une portée mondiale significative. Outre l'Angola, les autres pays membres sont le Bénin, le Burundi, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, Madagascar, le Malawi, le Niger, le Nigeria, le Rwanda, le Sénégal, le Soudan du Sud, la Tanzanie, le Togo, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe. Les membres institutionnels sont la Banque africaine de développement, la Société africaine de réassurance, le groupe Atradius, Chubb, CESCE (CEA espagnole), le ministère indien des finances (représenté par l'ECGC), SACE SIMEST, le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Banque pour le commerce et le développement (TDB), Kenya-Re, The PTA Reinsurance Company (Zep-Re), et UK Export Finance.

Technologie

TELUS International étend ses activités mondiales à l'Afrique

TELUS International, un innovateur en matière d'expérience client numérique qui conçoit, construit et fournit des solutions de nouvelle génération, y compris l'intelligence artificielle (IA) et la modération de contenu, pour les marques mondiales et perturbatrices, a annoncé qu'il avait établi des opérations en Afrique du Sud et au Maroc.

● *Nicole ESSO*

TELUS International exerce désormais ses activités dans 32 pays répartis sur les cinq continents du monde. « L'expansion de TELUS International en Afrique est une avancée continue de la stratégie de croissance de notre entreprise, renforçant encore notre modèle de prestation mondial robuste et agile pour fournir un soutien encore plus diversifié, personnalisé et de haute qualité à partir de destinations d'externalisation clés. En établissant notre empreinte sur le continent au Maroc et en Afrique du Sud, notre équipe est en mesure de répondre efficacement à la demande des clients à court terme tout en établissant une base solide à partir de laquelle croître », a déclaré Jeff Puritt, président et chef de la direction de TELUS International. « Notre culture bienveillante et nos capacités numériques différenciées de bout en bout contribueront à faire en sorte que TELUS International se démarque en tant qu'employeur attrayant dans la région et en tant que partenaire de grande valeur pour les marques mondiales. Notre objectif à long terme est d'accélérer nos opérations de manière plus significative dans les années à venir, en progressant de manière réfléchie dans le renforcement de notre présence au fil du temps. Nous sommes convaincus que nos 18 années d'expérience d'expansion mondiale réussie nous serviront bien à cet égard, ouvrant à nos parties prenantes des opportunités significatives liées à l'expérience client numérique, à la confiance et à la sécurité et aux services d'intelligence artificielle », a ajouté Puritt. L'Afrique du Sud et le Maroc sont des pôles de services aux entreprises à croissance rapide connus pour leurs viviers de talents de jeunes natifs du numérique instruits et hautement qualifiés prêts à accéder au marché du travail chaque année. La disponibilité de personnes maîtrisant plusieurs langues, dont l'anglais, le français, l'allemand, le néerlandais et l'italien, ainsi que le large éventail de cultures et d'ethnies présentes dans ces pays permettront à TELUS International d'accroître davantage sa clientèle très engagée et diversifiée. De plus, l'Afrique du Sud et le Maroc sont stratégiquement situés dans des fuseaux horaires favorables pour accueillir les clients de l'entreprise à travers l'Europe et l'Amérique du Nord, et les deux pays possèdent des infrastructures de classe mondiale avec de solides réseaux à large bande et des économies pour soutenir la croissance future. « L'engagement inébranlable de TELUS International à investir dans les membres de notre équipe et dans les régions où nous exerçons nos activités se poursuivra avec nos opérations en Afrique. En plus d'offrir une multitude d'opportunités d'apprentissage, de développement et de croissance de carrière aux nouveaux membres de notre équipe, notre entreprise travaillera aux côtés des dirigeants communautaires, des organisations à but non lucratif et des organisations caritatives pour soutenir les initiatives bénévoles locales ainsi que les programmes d'emploi communautaires », a conclu Purit.

Ghana

Bientôt un nouveau mécanisme de crédit dédié aux intrants agricoles

Au Ghana, le gouvernement applique depuis 2017 un programme de subvention des engrais et des semences pour plusieurs cultures. Avec la hausse des coûts des intrants sur le marché international ces derniers mois, les autorités envisagent une refonte de ce système de soutien.

Au Ghana, l'exécutif veut lancer d'ici juin prochain, un nouveau mécanisme de crédit pour améliorer l'accès des exploitants agricoles aux intrants au cours des 5 prochaines années. C'est ce qu'a révélé Bryan Acheampong (photo), ministre de l'Alimentation et de l'Agriculture le 19 mai dernier. Ce programme une fois mis en œuvre devrait permettre aux agriculteurs d'obtenir des engrais et des semences à crédit auprès du conglomérat agricole africain Export Trading Group (ETG), un partenaire de l'initiative SAI lancée conjointement depuis 2022 par la banque néerlandaise Rabobank, la Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF), l'Association internationale des engrais (IFA) et le Partenariat africain pour les engrais et l'agro-industrie (AFAP). D'après M. Acheampong, ce dispositif permettra de réduire de 85 % les coûts de production supportés par un agriculteur et cible un total de 3,5 millions de petits exploitants agricoles à travers le pays à terme.

Avec Agence Ecofin

Bénin

MyFeda permet de transférer des fonds à l'international

Après son agrégateur de paiements, la jeune pousse béninoise met au point une application mobile pour faciliter les transactions financières en ligne dans la sous-région et à l'international.

MyFeda est une solution fintech développée par la jeune pousse béninoise FedaPay SAS. Elle permet aux utilisateurs d'envoyer et de recevoir des fonds et d'effectuer des paiements en ligne partout dans le monde sans disposer d'un compte bancaire. La start-up, fondée par Hermann Aguessy et Boris Koumondji en 2017, opère dans plusieurs pays de la sous-région ouest-africaine. « MyFeda est une solution mobile qui vous permet de gérer votre argent au quotidien. Que votre argent soit sur votre compte mobile money, ou soit sur une carte, MyFeda vous permet de contrôler toutes vos dépenses quelque soit leur nature (en ligne, ou dans un magasin physique)

», peut-on lire sur la plateforme. Pour accéder aux diverses fonctionnalités de la solution, l'utilisateur devra télécharger l'application mobile sur Play Store (Android) ou sur AppStore (iOS). Il lui faudra ensuite créer un compte et en quelques minutes, il peut accéder au service. Avec MyFeda, il est possible d'envoyer et de recevoir des fonds via mobile money depuis l'application au Bénin, au Togo, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger, au Sénégal et en Guinée, de faire des opérations Western Union et MoneyGram ou encore d'effectuer des transferts bancaires par virement ou sur les cartes MasterCard et Visa. La solution permet également d'accéder à une carte Visa virtuelle. Par ailleurs, il faut souscrire à un abonnement mensuel pour bénéficier des services offerts par MyFeda. Depuis son lancement, la version Android de l'application mobile a déjà été téléchargée plus de 5 000 fois, d'après les données de Play Store. Il faut également noter que chaque compte MyFeda est géré par la banque panafricaine basée à Lagos, United Bank of Africa (UBA), et relié à une carte de la même banque.

Avec wearetech.africa

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

BRVM – BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES – Afrique de l'Ouest

vendredi 26 mai 2023 — N° 100

BRVM COMPOSITE	194,89
Variation Jour	-0,78 %
Variation annuelle	-4,10 %

BRVM 30	97,62
Variation Jour	-0,84 %
Variation annuelle	-2,38 %

BRVM PRESTIGE	100,00
Variation Jour	-2,03 %
Variation annuelle	0,00 %

Evolution des indices

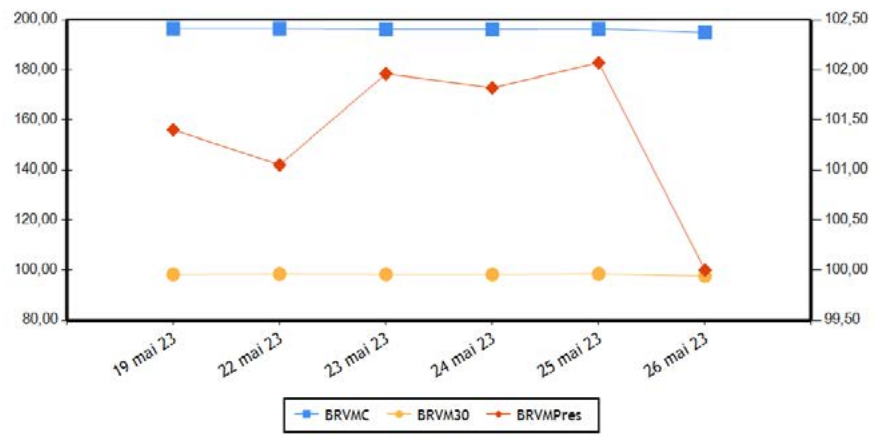

Volumes et valeurs transigés

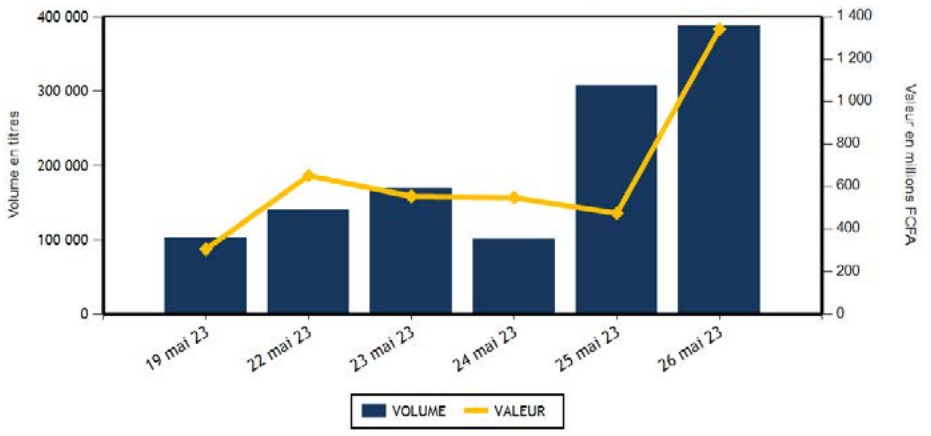

Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 250 307 027 151	-0,78 %
Volume échangé (Actions & Droits)	286 240	-4,49 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	377 447 105	-5,87 %
Nombre de titres transigés	41	-2,38 %
Nombre de titres en hausse	12	50,00 %
Nombre de titres en baisse	18	-10,00 %
Nombre de titres inchangés	11	-21,43 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 115 749 637 009	0,07 %
Volume échangé	101 346	1 292,31 %
Valeur transigée (FCFA)	963 724 166	1 225,19 %
Nombre de titres transigés	8	-38,46 %
Nombre de titres en hausse	4	300,00 %
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	4	-60,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CROWN SIEM CI (SEMC)	680	7,09 %	0,00 %
BICI CI (BICC)	6 800	4,62 %	-0,73 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	5 800	3,66 %	0,26 %
BANK OF AFRICA BF (BOABF)	5 500	2,80 %	5,77 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	670	1,52 %	-16,25 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
UNIWAX CI (UNXC)	620	-4,62 %	-19,48 %
TOTAL CI (TTLC)	2 100	-4,55 %	10,82 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	650	-3,70 %	-13,33 %
ONATEL BF (ONTBF)	2 800	-3,28 %	-12,50 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 340	-2,55 %	-4,29 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	100,00	-2,03 %	0,00 %	207 043	104 488 755	6,02
BRVM-PRINCIPAL	36	93,28	-0,35 %	-6,72 %	79 197	272 958 350	11,67

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	97,72	0,08 %	-6,24 %	10 918	10 722 310	29,84
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	467,10	-0,60 %	-4,52 %	11 893	61 330 590	8,85
BRVM - FINANCES	15	74,64	-1,11 %	-1,15 %	234 314	250 845 855	5,93
BRVM - TRANSPORT	2	342,90	0,35 %	0,35 %	170	237 750	5,47
BRVM - AGRICULTURE	5	246,56	-0,15 %	-13,05 %	5 344	27 490 085	5,10
BRVM - DISTRIBUTION	7	334,68	-2,18 %	-6,65 %	23 155	26 336 605	11,73
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 338,76	0,00 %	14,21 %	446	483 910	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	9,07
Taux de rendement moyen du marché	8,28
Taux de rentabilité moyen du marché	8,87
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	122
Volume moyen annuel par séance	572 019,00
Valeur moyenne annuelle par séance	945 019 952,78

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	9,95
Ratio moyen de satisfaction	63,41
Ratio moyen de tendance	637,05
Ratio moyen de couverture	15,70
Taux de rotation moyen du marché	0,03
Prime de risque du marché	5,12
Nombre de SGI participantes	30

Définitions

- Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
- Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
- Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
- Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
- Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
- Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
- Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
- PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
- Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
- Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
- Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. joseph Anoma
Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
Fax : +225 20 32 66 84
E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA

États-Unis

L'âpre bataille sur la dette se déplace au Congrès américain

Le compromis, qui vise à éviter un défaut de paiement de l'État fédéral, va être soumis cette semaine aux votes de la Chambre des représentants puis du Sénat.

L'accord sur la dette destiné à éviter aux États-Unis un défaut de paiement cataclysmique est prêt à être soumis au Congrès, a annoncé dimanche le président Joe Biden, en exhortant les parlementaires à l'adopter, ce qui est encore loin d'être acquis. «Nous sommes parvenus à un accord budgétaire bipartisan que nous sommes prêts à soumettre à l'ensemble du Congrès», a déclaré Joe Biden lors d'une brève apparition devant les médias dimanche soir à la Maison-Blanche. «L'accord permet d'éviter la pire crise possible: un défaut de paiement pour la première fois dans l'histoire de notre pays, une récession économique, des comptes épargne retraite dévastés, des millions d'emplois perdus», a poursuivi le président. «Cet accord part maintenant à la Chambre des représentants et au Sénat. J'invite fermement les deux chambres à l'adopter», a-t-il ajouté.

«Capitulation»

Joe Biden et le chef républicain au Congrès Kevin McCarthy ont mis la dernière main dimanche à cet accord de principe sur le relèvement du plafond de la dette américaine, annoncé la veille après des négociations marathon, et qui permet d'éloigner la menace d'un défaut de paiement à partir du 5 juin. Mais l'accord doit recevoir l'aval d'un Congrès divisé et fait déjà l'objet d'une fronde d'élus progressistes et conservateurs, certains parlant d'une «capitulation». «Il ne satisfait peut-être pas tout le monde mais c'est un pas dans la bonne direction auquel personne ne s'attendait», s'est défendu dimanche le leader républicain sur la chaîne Fox News, se félicitant notamment d'une «nouvelle trajectoire» à la baisse donnée à la dépense publique. Il a prédit qu'une «majorité» d'élus républicains voteraient le texte. La Chambre des représentants, où les républicains disposent d'une fragile majorité de 222 contre 213, votera mercredi. Viendra ensuite le Sénat, contrôlé de peu par les démocrates (51-49). Le chef des démocrates au Sénat Charles Schumer, qui contrôle l'agenda parlementaire, a d'ores et déjà prévenu de s'attendre à des votes «vendredi et samedi» prochains, à l'avant-veille de la date-butoir d'un défaut de paiement. «Continuons à aller de l'avant en respectant nos obligations et en construisant l'économie la plus forte de l'histoire du monde», a déclaré Joe Biden, qui a toutefois admis n'avoir «aucune idée» de si Kevin McCarthy disposait des voix suffisantes pour faire adopter le texte par le Parlement. Kevin McCarthy a lui estimé que l'accord était «tout à fait digne du peuple américain».

«Victoire pour Biden»

Le texte de l'accord a été publié dimanche soir. Dans ses grandes lignes, il relève pendant deux ans, donc jusqu'après l'élection présidentielle de 2024, le plafond d'endettement public des États-Unis. Celui-ci est actuellement fixé à 31'400 milliards de dollars. Les dépenses non liées à la défense resteront inchangées l'année prochaine et n'augmenteront que nominalement en 2025. Il prévoit par ailleurs une baisse de 10 milliards de dollars des fonds alloués aux services fiscaux pour se moderniser et renforcer les contrôles, ainsi que le recouvrement de fonds alloués à la lutte contre le Covid-19 et n'ayant pas encore été dépensés. Le compromis inclut aussi de nouvelles conditions imposées pour bénéficier de certaines aides sociales dont les coupons alimentaires. «Globalement, l'accord représente plutôt une victoire pour Biden et les démocrates car il contient des coupes budgétaires relativement limitées et évite un autre bras de fer pour le président durant le restant de son mandat», assure le politologue Nicholas Creel, en prédisant «in fine» son adoption au Congrès malgré les oppositions. Joe Biden et Kevin McCarthy jouent leur crédit politique dans cette affaire. Le premier, qui est candidat à sa réélection, se doit d'éviter une banqueroute aux conséquences potentiellement catastrophiques, tandis que le second cherche à asseoir son autorité après avoir été mal élu au perchoir en début d'année.

(AFP)

Elon Musk

Neuralink autorisée à tester ses implants cérébraux sur des humains

Neuralink, une des entreprises d'Elon Musk, a annoncé jeudi avoir reçu l'accord des autorités sanitaires américaines pour tester ses implants cérébraux connectés sur des humains.

«C'est un premier pas important qui permettra un jour à notre technologie d'aider de nombreuses personnes», a déclaré la start-up californienne sur son compte Twitter, précisant que «les recrutements pour les essais cliniques ne sont pas encore ouverts». Neuralink conçoit des appareils connectés à implanter dans le cerveau pour communiquer avec les ordinateurs directement par la pensée. Ils doivent d'abord servir à aider des personnes paralysées ou souffrant de maladies neurologiques. La start-up veut ensuite rendre ces implants suffisamment sûrs et fiables pour qu'ils relèvent de la chirurgie élective (de confort). Des personnes pourraient alors débourser quelques milliers de dollars pour doter leur cerveau d'une puissance informatique. Pour Elon Musk, ces puces doivent permettre à l'humanité d'arriver à une «symbiose avec l'IA», selon ses mots de 2020, prononcés lors de la conférence annuelle de l'entreprise. «Nous sommes désormais confiants sur le fait que l'appareil de Neuralink est prêt pour les humains, donc le calendrier dépend du processus d'approbation de la FDA (l'agence chargée de la santé publique aux États-Unis, ndlr)», avait-il indiqué fin novembre sur Twitter, un mois après avoir racheté le réseau social. Il dirige et/ou possède d'autres sociétés, dont Tesla et SpaceX. Le milliardaire est un habitué des prédictions hasardeuses, notamment au sujet de l'autonomie des voitures électriques Tesla. En juillet 2019, il avait estimé que Neuralink pourrait réaliser ses premiers tests sur des individus en 2020. Pour l'instant, les prototypes de la taille d'une pièce de monnaie ont été implantés dans le crâne d'animaux. Plusieurs singes sont ainsi capables de «jouer» à des jeux vidéo ou de «taper» des mots sur un écran, simplement en suivant des yeux le mouvement du curseur à l'écran. D'autres entreprises travaillent sur le contrôle des ordinateurs par la pensée, comme Synchron, qui a annoncé en juillet 2022 avoir implanté la première interface cerveau-machine aux États-Unis.

(AFP)

Credit Suisse

La justice a reçu 230 plaintes liées aux obligations à haut risque

Depuis le rachat dans l'urgence de la 2e banque suisse, les révélations concernant les plaintes d'investisseurs lésés à l'encontre de la Finma se multiplient.

Le tribunal administratif fédéral a reçu 230 plaintes à l'encontre de l'autorité de surveillance des marchés concernant des obligations à haut risque dont la valeur a été réduite à zéro, lors du sauvetage de Credit Suisse, indique-t-il mardi.

Action en justice

Ces plaintes émanent de quelque 2500 personnes qui se sont regroupées pour attaquer la décision de la Finma, le gendarme des marchés financiers en Suisse, a détaillé un porte-parole du tribunal à l'AFP, confirmant une information de presse. Le tribunal ne fournit aucun détail supplémentaire dans la mesure où il s'agit de questions juridiques en cours que «le tribunal traitera quand il le décidera», a-t-il précisé. Contactée par l'AFP, la Finma n'a pas fait de commentaire, renvoyant à sa décision de mars ainsi qu'au message du Conseil fédéral, sans se prononcer au-delà. Le 19 mars, UBS a accepté de racheter sa concurrente Credit Suisse pour 3 milliards de francs suisses sous la pression du ministère des finances, de la banque centrale et de la Finma, afin d'éviter que la banque ne s'effondre. Pour faciliter ce rachat organisé dans l'urgence, la Finma avait déclenché un amortissement complet des obligations dites AT1, qui regroupent des instruments complexes mis en place après la crise financière de 2008 pour renforcer les banques. Leur valeur, d'un montant de 16 milliards de francs suisses, a été réduite à néant.

Révélations en série

Cette décision avait provoqué la stupeur des investisseurs, les porteurs d'obligations arrivant normalement en premier dans l'ordre de remboursement en cas de faillite. Depuis les révélations concernant les plaintes d'investisseurs à l'encontre de la Finma se multiplient. Lundi, le Financial Times a rapporté que des employés voulaient porter plainte contre le gendarme des marchés financiers suite à l'annulation de bonus liés à ce type d'obligation. Les cabinets d'avocats Quinn Emanuel et Pallas, qui représentent déjà des grands investisseurs qui veulent protester contre cette décision, auraient reçu plusieurs demandes de la part de cadres de haut rang de la banque, selon le quotidien britannique des affaires. Le montant porte sur quelque 400 millions de dollars de bonus liés à ces obligations. Le journal dominical NZZ am Sonntag a de son côté rapporté qu'un cabinet d'avocats au Japon était en train de préparer une plainte et tentait de rassembler le plus possible de créanciers lésés, afin de demander une procédure d'arbitrage internationale contre la Suisse.

(AFP)

Cryptomonnaie

Les États-Unis trop «négatifs» perdent leurs «talents»

Le PDG de la plateforme Blockchain a critiqué jeudi les États-Unis qui ne font rien pour valoriser les monnaies virtuelles.

Des milliers d'acteurs de l'industrie des crypto-actifs ont quitté les États-Unis en raison de l'attitude «ouvertement négative» des régulateurs américains à l'égard des monnaies virtuelles, a affirmé jeudi le PDG de la plateforme Blockchain, l'une des plus importantes. Les déboires survenus ces derniers mois, dont les faillites de banques et de plateformes comme FTX, ont secoué le monde des cryptomonnaies et relancé le débat sur sa régulation. Les acteurs du secteur reprochent à Washington une régulation opaque en l'absence de législation dédiée. L'attitude «ouvertement négative» des autorités de régulation américaines a poussé des «milliers de personnes incroyablement talentueuses à quitter les États-Unis pour s'installer ailleurs cette année», a déclaré Peter Smith, PDG de la plateforme Blockchain, lors d'un forum économique au Qatar.

(AFP)

UMOA-Titres

INVESTIR EN ZONE UEMOA

EMETTEUR	CÔTE D'IVOIRE	MALI	TOGO
Date	30/05/2023	31/05/2023	02/06/2023
Instrument	BAT 182J - BAT 364J - OAT 3A	BAT 364J - OAT 3A - OAT 5A	BAT 182J - OAT 3A - OAT 5A
Montant (en Mds de FCFA)	65	35	30
Taux d'intérêt	Multiples - Multiples - 5,50%	Multiples - 6,00% - 6,25%	Multiples - 6,00% - 6,25%

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur : www.umoatitres.org

HOROSCOPE finance

Bélier Sous l'influence des influx neptuniens, votre tendance à la dilapidation s'estompera. Vous serez plus sage en matière pécuniaire et saurez éviter les écueils et illusions qui peuplent parfois votre imagination. Ce sera le moment d'investir dans l'immobilier.

Taureau Les questions financières seront particulièrement intéressantes aujourd'hui. Vous saurez vous battre pour obtenir gain de cause, et aussi contourner les obstacles quand cela s'avérera nécessaire. Les contrats seront favorisés car vous saurez judicieusement défendre vos intérêts. Vous récolterez quelques gains confortables ; mais ce ne sera pas une raison pour jeter l'argent par les fenêtres ! Restez modéré, et gardez les pieds sur terre.

Gémeaux Avec de tels influx planétaires, vous pourrez aussi bien passer par une phase de chance que vous retrouvez dans une situation financière embrouillée. Tout dépendra de votre attitude et de votre vigilance.

Cancer Vous ne manquerez pas de chance et de charme. Tout devrait vous réussir sur le plan financier. Alors, profitez-en pour faire des transactions. Si vous êtes en affaires, ce sera le temps de faire fortune. Ne doutez pas de vos capacités.

Lion Mercure dans cette position favorisera certains aspects financiers. Ce pourrait être l'occasion pour certains d'activer le remboursement de dettes, et pour d'autres de s'adresser à la Justice pour faire augmenter une rente ou une pension alimentaire.

Vierge Ce sera une bonne journée pour mettre le nez dans vos comptes et vous attaquer aux problèmes financiers les plus urgents. En cas de litige avec votre propriétaire ou votre locataire, vous aurez du répondant !

Balance Le Ciel vous sera cette fois plutôt favorable côté argent. C'est pourquoi vous aurez sans doute l'opportunité d'améliorer votre pouvoir d'achat. Vous devrez toutefois veiller à ne pas prendre des risques exagérés. Certes, votre situation est stable ; mais si vous vous lancez dans des acquisitions trop grandioses, vous aller finir par tout déséquilibrer.

Scorpion Le Soleil en cet aspect devrait favoriser le maintien de votre équilibre budgétaire. Cependant, cette planète par nature positive pourra avoir pour effet de renforcer votre optimisme et votre confiance en vous, et du même coup de vous rendre encore plus euphorique et dépensier qu'à l'ordinaire. Certains d'entre vous pourraient même aller jusqu'à vider leur compte épargne pour s'offrir une folie coûteuse !

Sagittaire Vous aurez de grandes chances de faire des bénéfices ce jour grâce aux influx planétaires qui vous seront fort propices. Vous devrez votre succès à votre énergie redoutable et à votre bonne fortune. Vous ferez aussi des étincelles. Vous envisagerez peut-être même un voyage à l'autre bout de la terre pour aller chercher l'argent là où il se trouve. Tout cela sera très excitant !

Capricorne La planète Mercure vous obligera à vous montrer économe en limitant vos dépenses de consommation courante. Cependant, elle ne fera rien pour vous dissuader d'engager des dépenses pour les loisirs ou pour les amours ; à vous de jouer dans ces deux domaines !

Verseau Avec cet aspect de Jupiter, on peut dire que vous serez plutôt verni sur le plan financier. Grâce à l'intervention de certaines personnes qui croient en vous, votre situation évoluera. Vous pourrez compter sur une rentrée d'argent conséquente pour faire croître vos gains plus rapidement que prévu. Si vous continuez sur cette lancée, vous serez bientôt en mesure de réaliser un projet d'envergure.

Poissons Si vous aviez un projet nécessitant un investissement important, vous devriez pouvoir trouver sans trop de difficultés les fonds nécessaires à sa mise en oeuvre. En effet, Jupiter devrait vous aider à résoudre les problèmes en suspens qui vous mettaient dans une situation inconfortable.

L'économiste du Togo
Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »
N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207
Adresse : 199 Angle rue Ayissou, Totsi, Lomé
Email : contact@leconomistedutogo.tg
Site web : www.leconomistedutogo.tg
REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

Directeur Général
Léonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)
Administrateur Délégué
Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)
Directeur de Publication
TIGOSSOU Midas K.A
(+228 90 16 47 09)
Rédacteur en Chef
Joël YANCLO
(+228 97 78 79 07)
Rédacteurs
Hélène MARTELOT
Nicole ESSO
Junior AREDOLA
Vivien ATAKPABEM
Wilson LAWSON
Directeur Commercial
Eli DEKOU
(+228 92 10 93 53)
Correcteur
Michel Yao AYEVA
Graphiste
Gérard DAMAWOU

ORAGROUP

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de F CFA 69 733 831 000

Siège social : 392, Rue des Plantains, Lomé RCCM : TOGO-LOME 2000 B 1130

AVIS DE REUNION VALANT CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Oragroup (ci-après « Oragroup » ou la «Société») sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire annuelle le mercredi 31 mai 2023 à 9 heures 30 GMT, à l'Hôtel 2 Février situé à Place de l'indépendance, BP 131 Lomé.

Les actionnaires seront appelés à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport de gestion du Conseil sur l'activité au titre de l'exercice clos le 31/12/22

2. Approbation des états financiers de synthèse de la Société au titre de l'exercice clos le 31/12/22

3. Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées visées aux articles 438 de l'AUDSCGIE

4. Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les rémunérations visées à l'article 432 de l'AUDSCGIE

5. Approbation du rapport d'évaluation du Conseil, ses comités et chacun de ses membres

6. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31/12/22

7. Quitus aux administrateurs et aux commissaires aux comptes

8. Approbation du rapport du Président du Conseil d'administration visé aux articles 831-2 et 831-3 de l'AUDSCGIE

9. Approbation d'une enveloppe complémentaire des indemnités de fonctions au titre de l'exercice 2022 et fixation des indemnités de fonctions des administrateurs au titre de l'exercice 2023

10. Pouvoirs en vue des formalités

Le texte des projets de résolutions suivant sera présenté à l'Assemblée :

PREMIERE RESOLUTION :
Approbation du rapport de gestion du Conseil sur l'activité au titre de l'exercice clos le 31/12/22

DEUXIEME RESOLUTION :
Approbation des états financiers de synthèse de la Société au titre de l'exercice clos le 31/12/22

TROISIEME RESOLUTION :
Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article 438 de l'AUDSCGIE

QUATRIEME RESOLUTION :
Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les rémunérations visées à l'article 432 de l'AUDSCGIE

CINQUIEME RESOLUTION :
Approbation du rapport d'évaluation du Conseil, ses comités et chacun de ses membres

SIXIEME RESOLUTION :
Affectation des résultats de l'exercice clos le 31/12/22

Cette décision d'affectation modifie la situation des capitaux propres de Oragroup comme suit :

POSTE DU BILAN	AVANT RÉPARTITION	APRÈS RÉPARTITION
Capital	69 733 831 000	69 733 831 000
Réserves obligatoires	3 143 440 914	3 225 464 926
Réserves facultatives	4 827 112 939	4 827 112 939
Report à nouveau	7 716 583 403	8 454 799 511
Prime d'émission	19 038 063 038	19 038 063 038
CAPITAUX PROPRES	**104 459 031 294**	**105 279 271 414**
Résultat de l'exercice	820 240 120	0
Dividendes à distribuer		0
TOTAUX	**105 279 271 414**	**105 279 271 414**

SEPTIEME RESOLUTION :
Quitus aux administrateurs et aux commissaires aux comptes

HUITIEME RESOLUTION :
Approbation du rapport du Président du Conseil d'Administration visé aux articles 831-2 et 831-3

NEUVIEME RESOLUTION :
Approbation d'une enveloppe complémentaire des indemnités de fonction au titre de l'exercice 2022 et fixation des indemnités de fonction des administrateurs au titre de l'exercice 2023

DIXIEME RESOLUTION :
Pouvoirs à conférer en vue des formalités

A. Formalités préalables à effectuer pour participer à l'Assemblée Générale.

Les actionnaires de la Société peuvent prendre part à l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 31 mai 2023 quel que soit le nombre d'actions dont ils sont propriétaires et leurs modalités de détention (au nominatif ou au porteur).

Il est justifié du droit de participer à l'Assemblée Générale Ordinaire par l'enregistrement comptable des actions au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application de l'article 831-1 de l'AUDSCGIE, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée, **soit le vendredi 26 mai 2023 à zéro heure GMT,** soit dans les registres de titres nominatifs tenus par la Société soit dans les registres de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des actions dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité doivent être constatés par une attestation de participation délivrée par ce dernier et annexée au formulaire de vote par correspondance ou de procuration.

B. Modes de participation à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Pour participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, les actionnaires peuvent choisir d'y assister personnellement.

Les actionnaires ne pouvant pas assister personnellement à cette Assemblée Générale pourront :

• Voter par correspondance ;
• Se faire représenter en donnant pouvoir au Président de l'Assemblée ;
• Se faire représenter en donnant pouvoir à toute personne de leur choix (conjoint, autre actionnaire ou toute autre personne) ;

C. Lieux et conditions dans lesquelles peut être obtenu le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration

Le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration est adressé à l'actionnaire avec l'avis de convocation auquel il est joint. Il est également disponible sur le site Internet de la Société dans l'espace «Investisseurs», rubrique «Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2023» et auprès de l'intermédiaire financier teneur du compte titre de l'actionnaire au porteur.

En cas de vote par correspondance, le formulaire unique de vote, complété et signé, devra être retourné par voie postale ou par voie électronique à **ORAGROUP SECURITIES** dont le siège est à Abidjan – Cocody, Mermoz, Rue Jeanne Gervais, Lot 7B et 8 – 08 BPM 701 Abidjan 08 – République de Côte d'Ivoire Tél : +225 27 20 25 55 55 Poste 4949.
Email : **AG-Oragroup2023@orabank.net au plus tard deux jours avant la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire, soit le lundi 29 mai 2023, zéro heure, heure de Lomé**, afin d'être comptabilisé.

En cas de vote par procuration, l'actionnaire devra adresser par voie postale ou par voie électronique à **ORAGROUP SECURITIES** dont le siège est à Abidjan – Cocody, Mermoz, Rue Jeanne Gervais, Lot 7B et 8 – 08 BPM 701 Abidjan 08 – République de Côte d'Ivoire, Tél : +225 27 20 25 55 55 Poste 4949.
Email : **AG-Oragroup2023@orabank.net**, le formulaire unique, complété et signé, indiquant ses nom, prénom et adresse ainsi que ceux de son mandataire (ou bien l'indication que la procuration est donnée au Président de l'Assemblée Générale) **au plus tard deux jours avant la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire, soit le lundi 29 mai 2023, zéro heure, heure de Lomé,** afin d'être comptabilisé.

La révocation du mandat s'effectue dans les mêmes conditions de forme que celles utilisées pour sa constitution.

Dans le cas des actionnaires au porteur, le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration ne pourra prendre effet que s'il est accompagné de l'attestation de participation mentionnée ci-dessus au 4ème paragraphe du point A.

La notification du formulaire de vote par correspondance, de la désignation ou de la révocation d'un mandataire effectuée par voie électronique doit être faite à l'adresse électronique suivante : **AG-Oragroup2023@orabank.net** en précisant leurs nom, prénom usuel, adresse ainsi que les nom et prénom usuel du mandataire désigné ou révoqué.

Seules les notifications du formulaire de vote par correspondance, de désignation ou de révocation de mandats pourront être adressées à l'adresse électronique susvisée, toute autre demande ou notification portant sur un autre objet ne pourra être prise en compte et / ou traitée.

Il n'est pas prévu de vote par des moyens électroniques de télécommunication pour cette assemblée et, de ce fait, aucun site ne sera aménagé à cette fin.

D. Droit de communication des actionnaires.

L'ensemble des informations et documents qui doivent être communiqués à cette Assemblée Générale Ordinaire sont mis à la disposition des actionnaires, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, au siège social de la Société, 392 rue des Plantains Lomé Togo, ou transmis sur simple demande adressée à ORAGROUP SECURITIES dont le siège est à Abidjan – Cocody, Mermoz, Rue Jeanne Gervais, Lot 7B et 8 – 08 BPM 701 Abidjan 08 – République de Côte d'Ivoire Tél : +225 27 20 25 55 55 Poste 4949. Email : **AG-Oragroup2023@orabank.net**

Le rapport du Conseil d'administration présentant l'exposé des motifs sur les projets de résolutions soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire a été mis à disposition des actionnaires sur le site internet de la Société dans l'espace **«Investisseurs»**, **rubrique «Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2023».**

Par ailleurs, les documents mentionnés à l'article 526 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE ont été diffusés sur le site internet de la Société dans l'espace **«Investisseurs», rubrique «Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2023»** dans les délais prévus par la réglementation applicable.

E. Inscription de projet de résolution.

Les actionnaires conservent leur droit de demander l'inscription de projets de résolution à l'ordre du jour de l'Assemblée conformément aux dispositions des articles 520 et 521 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et GIE. Ces projets de résolution seront adressés au siège social, par lettre au porteur contre récépissé, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par voie électronique à l'adresse **AG-Oragroup2023@orabank.net** dix (10) jours au moins avant la tenue de l'Assemblée Générale pour pouvoir être soumis au vote de l'assemblée.

Cet avis vaut avis de convocation sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée à l'ordre du jour à la suite des demandes d'inscription de projets de résolutions présentées par les actionnaires.

Lomé, le 10 mai 2023
Le Conseil d'Administration

Oragroup

Croix rouge togolaise

Des journalistes formés sur les gestes qui sauvent

Les hommes de médias sont formés par la croix rouge togolaise (CRT), sur les premiers gestes qui sauvent pendant un conflit ou un accident en théorie et pratique. Ceci, intervient dans le cadre de l'atelier de presse qu'a organisé le comité international de la croix rouge (CICR) à Lomé les 23 et 24 mai 2023.

● *Hélène MARTELOT*

D'après Essossimna Ali-Djato, formateur en premiers secours à base communautaire et en secours d'urgence à la CRT, aujourd'hui dans le monde entier, l'objectif de la croix rouge c'est de former un secouriste dans chaque ménage. « Comme ça, quand on est en face d'une situation ou s'il y a un souci dans la maison, on peut gérer seul ou en entendant l'ambulance ou avant d'aller à l'hôpital », a-t-il expliqué. « Ensemble avec le CICR, on a décidé de faire cette formation, pour briefer les hommes de média par rapport à ce que nous faisons à la croix rouge togolaise, les gestes qui sauvent et qui sont très importants pour nous. Il est très important de secourir quelqu'un avant de l'amener à l'hôpital parce que les premiers gestes que nous faisons permettent de maintenir la victime en vie », à en croire M. Ali-Djato. « En cas d'accident, il faut toujours créer une zone de sécurité, c'est-à-dire dévier la circulation, appeler les sapeurs-pompiers ou la croix rouge togolaise avant de secourir. Quand la victime est consciente, nous leur avons appris à s'assurer de la liberté des voies aérienne (LVA) plus la position de confort, et quand la victime est inconsciente, LVA plus mettre la victime en position latérale de sécurité (PLS), selon le bilan », a-t-il résumé. Il souhaite alors que tous les journalistes qui ont participé à cet atelier soient en mesure d'intervenir dans leur milieu ou sur leur lieu de travail en cas de besoin. M. Ali-Djato affirme que c'est très mauvais de prendre des images ou de filmer les victimes et publier sur les différents réseaux sociaux, au lieu de chercher à sauver la vie de la personne qui est en danger. Il rappelle également que ces actes sont punis par la loi au Togo. Cet atelier de formation s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations entre les médias du Togo et le CICR d'une part, mais également dans le cadre des rencontres et échanges périodiques initiés par l'organisation depuis plusieurs années d'autre part. Cet atelier offre au CICR l'opportunité d'améliorer la compréhension des journalistes sur les principes et valeurs humanitaires de la Croix-Rouge, de faire connaître les activités des différentes composantes du mouvement, et aussi de présenter les dangers des abus de l'emblème, avec un aspect pratique sur le secourisme.

Célébration de la fête des mères

Cinq kits mamans distribués aux femmes parturientes du CHR-Sokodé

Le directeur régional de l'action sociale du centre, Ouro-Agbandao Tchabouè a distribué cinq (5) kits mamans aux femmes parturientes du Centre hospitalier régional (CHR)-Sokodé, le dimanche 28 mai à Sokodé. C'est à l'occasion de la célébration de l'édition 2023 de la fête des mères dans la région Centrale.

Ces kits sont composés d'une demi pièce de pagne, d'un couvre bébé, d'un flacon de détergent, de cinq pains de savons, d'un sachet de savon en poudre et d'une fleur synthétique. Les femmes parturientes bénéficiaires sont celles qui ont accouché ce dernier dimanche du mois de mai après minuit. Ces mamans, âgées de 16 à 38 ans, proviennent des préfectures de Tchaoudjo et de Tchamba. Parmi les cinq nouveaunés quatre sont de sexe féminin. La fête des mères est commémorée chaque dernier dimanche du mois de mai. C'est une occasion pour le gouvernement, à travers le ministère de l'Action sociale, de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation, de témoigner à travers ces cadeaux, la reconnaissance de la nation aux mères génitrices et à toutes celles qui jouent le rôle de mère. Pour cette édition, le directeur régional de l'Action sociale avait, à ses côtés, le secrétaire général de la préfecture de Tchaoudjo, Daro Ouro-Akondo, le maire de la commune de Tchaoudjo 1, Korodowou Ahini Mankana et des responsables du CHR. Il a profité de l'opportunité pour sensibiliser les femmes et la population sur les programmes Wézou, School Assur, la finance inclusive et sur la nécessité de faire établir les actes de naissance aux enfants. M. Ouro-Agbandao a également entretenu ses interlocutrices sur la scolarisation des enfants surtout les filles, sur les vertus de la paix et le vivre ensemble dans leur communauté. Les femmes parturientes ont témoigné leurs gratitudes à Madame la ministre de l'Action sociale et, à travers elle, au gouvernement et au chef de l'Etat pour ces cadeaux. « Je suis très heureuse. Je ne m'attendais pas à recevoir ce kit. Vraiment c'est une surprise. Que Dieu bénisse le président de la République et son gouvernement », a confié Mme Tchakoura Fallila. La préfecture de Tchaoudjo a été choisie pour accueillir l'édition 2023 dans la région Centrale. La cérémonie de distribution s'est déroulée également en présence du directeur préfectoral de l'Action sociale, du chef division genre et promotion de la femme, du personnel médical du CHR, des groupes de femmes, des autorités politiques et des médias.

Avec ATOP/MEK/KYA

Naples

Luciano Spalletti sort du silence après l'annonce de son départ

Après le titre de Champion d'Italie remporté par Naples cette saison, Aurelio De Laurentiis a annoncé lé départ de Luciano Spalletti sur les antennes de la Rai 3. Le président du club italien a confié que l'entraîneur de 64 ans lui avait demandé une année sabbatique et qu'il n'avait pas pu refuser après une telle consécration.

Et ce lundi, c'est l'entraîneur napolitain qui a confirmé la nouvelle de son départ. En effet, Luciano Spalletti a officialisé ses adieux à la fin de la saison. «J'ai dit tout de suite à Aurelio De Laurentiis, par respect pour le club, que je devais rester au calme pendant un an, je suis un peu fatigué et je veux être avec ma fille Matilde», a notamment déclaré le principal concerné en marge de l'événement Inside the Sport 2023, il calciomercato tra business e passione avant de conclure sur son besoin de prendre du recul : «une ville comme Naples ne mérite pas des choses normales mais bien plus. Elle mérite des choses que vous devez vous demander si nous sommes encore capables de fournir ou non. Comme je ne pense pas que ce sera le cas, je prends un peu de recul».

Avec footmercato.net

Le Togo en chiffres

Produits échangés

1,0 Mds USD de produits exportés en 2020		2,2 Mds USD de produits importés en 2020	
Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques, bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques	*9,0*	Energie électrique	*5,1*
Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées	*8,8*	Médicaments (à l'excl. Des produits du n°3002…	*5,1*
Ciments hydrauliques, y.c. les ciments non pulvérisés dits clinkers, même colorés	*8,4*	Voitures de tourisme et autres véhicules	*3,9*
Produits de beauté ou de maquillage préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau (autres que les médicaments) …	*8,3*	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires	*3,4*
Motocycles – y compris les cyclomoteurs et cycles équipés de moteurs auxiliaires avec ou sans side cars, side cars.	*6,8*	Motocycles – y compris les cyclomoteurs et cycles équipés de moteurs auxiliaires avec ou sans side cars, side cars.	*3,4*
Huile de palme et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées	*6,5*	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux …	*3,2*
Coton, non cardé ni peigné	*6,5*	Huile de palme et ses fractions, même raffinées, …	*3,1*
Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux…	*5,4*	Riz	*2,7*
Perruques, barbes, sourcils, cils, mèches…	*3,3*	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises…	*2,5*
Fèves de soja, même concassées	*2,7*	Tissus de coton, contenant >= 85% en poids de coton…	*1,9*

Source : Comtrade, 2022. En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100

TOUTE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE D'ICI ET D'AILLEURS

Couverture médiatique

Insertion publicitaire

Publi-reportage ...

+228 92 10 93 53 / 90 16 47 09

contact@leconomistedutogo

www.leconomistedutogo.tg

Totsi Gblinkome, rue Tidjani

l'économiste du Togo

@economisteTogo

...L'économiste du Togo...le journal des décideurs...